

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 28 JUIN 2022**

Présents : Marie-Jeanne BAFFOUR, Marie-Eve BERNI, Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Fabrice CHAFFARDON, Maria DA FONSECA, Catherine MAINIER, Carine PILLAT, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO, Alexandre SORNAY, Jean-Maurice VENTURINI

Absents : Julien BRUNET (procuration à Arnaud BOURGEOIS), Jean FOULON (procuration à Catherine MAINIER)

La séance débute à 19H50.

1- Actualités de la commune

Les élus font le point sur les sujets suivants :

- La reconduction en CDI du contrat du chauffeur-livreur de repas qui a 6 ans de services au sein de la commune.
- Une nouvelle loi est parue concernant la publicité des actes des collectivités locales notamment les comptes-rendus des conseils. A compter du 1^{er} juillet, les procès-verbaux retraçant les débats du conseil municipal pourront être téléchargés sur le site internet de la mairie.
- Au vu de la conjoncture économique, de la frilosité des banques pour l'octroi des prêts et du recours d'une riverain empêchant la vente par la commune d'un terrain à la Traverse, les travaux de l'école sont reportés en juillet 2023.
- La kermesse de l'école du samedi 25 juin a eu un grand succès.

2- Procès-verbal du Conseil du 30 mai 2022

Le PV est adopté à l'unanimité.

3- Modification du poste de responsable du restaurant scolaire

Le Conseil adopte à l'unanimité le passage à temps complet du poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe chargé du restaurant scolaire à compter de septembre 2022.

4- Décision modificative n°1

Le Conseil vote à l'unanimité le virement de 3600 € du compte Dépenses imprévues sur l'opération Bâtiments pour la rénovation des portes de l'Eglise.

5- Règlement et tarifs périscolaires année scolaire 2022/2023

Le règlement est modifié à la marge. Les tarifs périscolaires sont revus à la hausse (10%) pour compenser l'augmentation des coûts liés à la conjoncture économique actuelle. Le résultat du périscolaire-alsH de l'année 2021 se chiffre à - 97 565 €.

Les tarifs votés sont les suivants :

RESTAURANT SCOLAIRE

Q.F	0-534	535-700	701-900	901-1400	1401-1800	1801 et +
1 repas	2.34	3.58	4.84	5.54	6.27	6.93

ACCUEIL PERISCOLAIRE

(matin, midi et soir)

Q.F	0-534	535-700	701-900	901-1400	1401-1800	1801 et +
Tarif horaire	1.54	1.61	1.68	1.78	1.85	1.90

Quotient familial	Tarif horaire	Abonnement en €		
	En €	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
0-534	1.54	33.39	30.13	26.88
535-700	1.61	34.95	31.55	28.16
701-900	1.68	36.80	33.22	29.63
901-1400	1.78	38.94	35.15	31.36
1401-1800	1.85	40.56	36.62	32.67
1801 et +	1.90	41.81	37.74	33.68

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI ET DES VACANCES SCOLAIRES

	Q.F	0-534	535-700	701-900	901-1400	1401-1800	1801 et +
Tarifs montagnolais	Demi-j	3.33	4.53	5.90	6.78	7.14	7.25
	Jour	6.66	9.06	11.80	13.56	14.28	14.50
Tarifs Extérieurs	Demi-j	7.08	7.46	7.85	8.25	8.66	9.10
	Jour	14.16	14.92	15.70	16.50	17.32	18.20

Sont considérées comme extérieures les familles n'ayant pas de résidence principale sur la commune et dont les enfants ne sont pas scolarisés à Montagnole.

Tout enfant scolarisé à Montagnole bénéficie du tarif Montagnolais.

6- Questions diverses

Les élus décident de solliciter de nouveau les habitants de Montagnole pour connaître leurs attentes en matière de transport en commun ; l'objectif est de saisir Grand Chambéry d'une demande d'amélioration de la desserte en bus.

Fait à Montagnole,
Le 18 juillet 2022

Le Maire



Jean-Maurice VENTURINI